

SOCIÉTÉ DE RAS-EL-MA

S.A., 15 déc. 1925 p. 99 ans.

SOCIÉTÉ DE RAS-EL-MA
S.A. marocaine au capital de 0,5 MF.
Siège social à Fez
Siège administratif à Lille
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 738)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 5 actions.

BURIDON (Louis), à Béziers ;
HANUS (Albert), 466, chaussée de Courtrai, à Gand ;
MAZEROLLE (Emmanuel), 45, r. de Lévis, Paris ;
PLEIS (Auguste), 11, r. du Tigre, à Gand.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOUDAN (Édouard-William), r. Van-Volenhoven, Rabat.

Objet. — L'acquisition et la location de terrains agricoles sis au Maroc, leur mise en valeur, l'élevage, l'importation et l'exportation de ts produits, la création et l'expl. de comptoirs d'achat ou de vente et, d'une façon générale, ttes ops agricoles, commerc., financ. ou immobilières se rattachant à l'objet de la société.

Capital social. — 0,5 MF en 500 act. de 1.000 fr. entièrement libérées.

Parts de fondateur. — 500.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 10 % aux act. à titre de premier divid. ; sur le surplus : 10 % au conseil d'adm. Le solde : 70 % aux act. ; 30 % aux parts de fondateur. L'ass. pourra ttf affecter tt ou partie du solde des bénéf. à la constitution d'un fds de prévoyance.
